Experatoo.com
FORUM CONSEIL JURIDIQUE GRATUIT

Naturalisation et acte de naissance BIS

Par karim3169

bonjour

j'ai dépose une demande de naturalisation depuis septembre 2015 , mon dossier est bloqué a l'état civil de NANTE a cause de mon acte de naissance algérien (qui contiens un numéro BIS)
je ne sais pas quoi faire vue que c'est la mairie d'oran qui gère ca ?

Par amatjuris

bonjour,
en application de l'article 47 du code civil français, l'administration refuse les actes d'état-civil qu'elle estime falsifié.
il semblerait ce ne soit soit pas un problème nouveau, mais j'ignore ce que signifie cette mention numéro bis qui laisse supposer qu'il existe 2 actes de naissance pour la même personne.
demandez à l'état-civil algérien concerné ce que signifie cette mention 2 bis et à quoi elle correspond.
en principe c'est votre mairie de naissance qui est concernée.
salutations

Par morobar

Bonjour,
On m'avait expliqué (sans garantie) qu'il s'agit d'intercaler un extrait de naissance entre 2 naissances enregistrées normalement dans une série chronologique continue, pour acter d'une date de naissance après-coup.
Technique utilisée au profit des jeunes footballeurs africains pour les rajeunir et leur permettre ainsi d'être approchés par les recruteurs européens, trompés par une précocité en fait virtuelle.